

15 ÈME CHAMPIONNAT DE FRANCE DE GOLF SAPEURS-POMPIERS ET PERSONNELS DES SDIS



12 AU 14 MAI 2022
GOLFE DE SAINT-TROPEZ



- I Mot du Président de l'USDP 83***
- II Mot du Président de l'UR SudMed***
- III Mot du Président de l'ANGSP***
- IV Mot du directeur du Golf de Sainte-Maxime***
- V Mot du directeur du golf de Beauvallon***
- VI Mot du directeur de Golf Up***
- VII Présentation générale***
- VIII Hébergement***
- IX Déroulement de la compétition***
- X Tarifs***
- XI Inscriptions et conditions d'annulation***
- XII Contacts***
- XIII Fiche d'inscription***
- XIV Attestation d'appartenance UDSP***
- XV Règlement du Championnat de France de Golf***
- XVI Moyens de communication de votre association***
- XVII Dossier de presse Golf Up***



I Mot du Président de l'UDSP 83



Après cette longue période de contraintes sanitaires, nous allons enfin nous revoir, tous ensemble, pour de nouveau échanger, relancer le sport des sapeurs-pompiers de France, notamment le golf, avec le championnat de France sapeurs-pompiers et des personnels des SDIS que nous avons l'honneur de recevoir dans notre beau département sur les communes de Sainte-Maxime et de Grimaud

Bravo aux organisateurs pour cette démarche que notre union départementale a soutenu depuis 2 ans, Merci aux communes, amicales, sponsors et partenaires qui se sont mobilisés et ont œuvré sans relâche depuis plusieurs mois pour que ce championnat de France de golf 2022, devienne réalité et soit un véritable succès face à la mer méditerranéenne.

Vive le sport des sapeurs-pompiers de France.

Jean-Luc DECITRE



Il Mot du Président de l'UR SudMed



Ce 15^{ème} championnat de France de golf va se tenir dans le Var et accueillera des compétiteurs venus de toute la France. Cela nous permettra de nous retrouver de nouveau tous ensemble après ces longs mois d'incertitude et d'activités opérationnelles et associatives particulières.

Un grand bravo également à toutes les équipes qui, chaque année, mettent en place tous les moyens pour accueillir les Sapeurs-Pompiers et les personnels des SDIS de chaque région.

Ce championnat va être l'occasion pour nous au travers de cet évènement sportif unique de renouer avec la convivialité qui nous est si chère. Au-delà des titres, coupes et podiums, je souhaite à tous les participants de garder de magnifiques souvenirs de ce séjour sportif.

Et c'est parce que nous avons en partage les valeurs constantes de notre communauté que malgré les conditions sanitaires exceptionnelles, cette compétition amicale sera aussi une chance de renforcer le lien fraternel qui nous unit déjà sur le terrain.

Pierre BINAUD



III Mot du Président de l'ANGSP



Les quinzièmes championnats de France de Golf des Sapeurs-Pompiers et des personnels des SDIS se dérouleront dans le département du Var sur les prestigieux golfs de Sainte Maxime et Beauvallon. Après avoir quitté l'Île de France en 2021, nous revoilà dans la partie sud de la France.

La candidature dynamique de Fabien DEMARQUETTE a été retenue pour l'organisation de cette manifestation avec le parrainage de la FNSPF. Les membres du bureau de l'ANGSP se sont déplacés sur place afin de vérifier les conditions d'organisation de ce championnat et soyez convaincus que le conseil d'administration, les membres du bureau et les organisateurs locaux feront tout pour vous accueillir dans les meilleures conditions pour partager ces moments de convivialité qui nous tiennent particulièrement à cœur.

La Route des vins dans ce département propose un concept œnotouristique encourageant le rapprochement entre consommateurs et producteurs. Cette identité Varoise vous permettra ainsi de découvrir la beauté de ce département si diversifié en matière de loisirs.

Ainsi Le golf de Sainte-Maxime jouit d'une situation exceptionnelle : de toute part s'offre la vue sur la mer Méditerranée plein sud, la baie de Saint-Tropez en contrebas, et l'imposant massif des Maures au nord. Entre pins et chênes lièges, le parcours dissémine ses 18 trous sur quelques 65 hectares vallonnés, exigeant des joueurs techniques, habileté et concentration... mais surtout beaucoup de plaisir ! Il est assurément l'un des meilleurs golfs de la Côte d'Azur.

D'autre part, le golf de Beauvallon, situé à Grimaud, à 3 kilomètres de Sainte Maxime et à 10 kilomètres de Saint Tropez sur un parcours de 40 hectares propose un parcours 18 trous varié, naturel, remarquablement entretenu. Il vous promet des parties hautes en technicité et en plaisir. Entre mer et collines, vous apprécierez les magnifiques vues panoramiques ouvertes sur l'ensemble du golfe de Saint-Tropez.

Dans ces temps troublés, nous avons hâte de vous revoir nombreux et en bonne santé !

Très amicalement



VI Mot du directeur du golf de Sainte-Maxime



Chers golfeurs,

Le Golf de Sainte-Maxime est heureux d'accueillir pour la 1^{ère} fois le championnat de France des sapeurs-pompiers.

Nous entretenons depuis plusieurs années un vrai partenariat, et nous sommes ravis de compter parmi nos abonnés de nombreux pompiers.

Ce golf sera donc votre terre de jeu durant ces 3 jours. Entre ciel et mer, vous découvrirez un parcours atypique et très vallonné, vous offrant des vues exceptionnelles sur la baie de Saint-Tropez.

Le compte à rebours est désormais lancé.

A très bientôt

Stéphane Hassler,

Directeur



V Mot du directeur du golf de Beauvallon



Chers visiteurs,

Je suis ravi de vous accueillir sur le site du Golf Club de Beauvallon.

Situé sur la commune de Grimaud, à 3 Km de Sainte Maxime et à 10 Km de Saint Tropez, le Golf de Beauvallon s'étend sur 40 hectares, dans un paysage légèrement vallonné au milieu de chênes, de mimosas et de pins parasols.

Sur chaque trou, vous apprécierez les magnifiques vues sur l'ensemble du Golfe de Saint Tropez.

L'origine du parcours date de 1927 (9 trous) et la finalisation des 18 trous en 1995.

Vous trouverez un parcours 18 trous varié, naturel et remarquablement entretenu. La difficulté de ce parcours vient essentiellement des petits greens.

Chaque joueur prend du plaisir selon son niveau de jeu, c'est un parcours agréable à jouer.

Que les meilleur(es) gagnent !

Thomas Bourgeon,

Directeur



VI Mot du directeur de Golf Up



Bonjour à tous, et bienvenue à GOLF UP !

GOLF UP se situe à 2 km du Golf Club de Beauvallon, et à 13 km de Bluegreen Sainte-Maxime. Inaugurée en avril 2017, la structure allie golf, restaurant, proshop et meublés de tourisme****.

Ouvert à tous, sans carte de membre, GOLF UP se veut à la fois Ludique, moderne, et adapté à tous les niveaux : les non-

Golfeurs/débutants profitent des cours de nos coaches (Golf Académie sur place) et se lancent sur le parcours 9-trous, tandis que les golfeurs avertis s'entraînent comme des pros sur les installations de qualité.

En effet, la spécialité de GOLF UP reste avant tout sa zone d'entraînement : celle-ci possède un practice de 250 m de long avec 40 postes couverts ou en terrasse (dont 30 équipés de la technologie Toptracer Range) et des zones de putting/chipping/bunker pour travailler sa précision. A cela, s'ajoute un Centre de Fitting reconnu, composé de trois espaces privés de 45 m² chacun, dotés du radar Trackman et des derniers équipements du marché.

Premier golf d'Europe à être entièrement conçu en gazon synthétique (7 ha), GOLF UP est ouvert toute l'année, 7/7, même par temps de pluie.

Pour un séjour golf et loisirs, les appartements meublés du CLOS des OLIVIERS**** sont idéalement situés. Ils se trouvent à quelques kilomètres à peine des principales attractions touristiques du Golfe de Saint Tropez (plages, vignobles et villages de renom) et des plus beaux golfs 18-trous varois, qui rayonnent entre 5 km et 55 km alentours.

Aussi, les équipes de GOLF UP seront ravies de participer au Championnat de France des pompiers 2022, en proposant :

Le jeudi 12 mai :

- OFFERT : un panier d'accueil à GOLF UP à partir de 12h. Inclus : 1 seau de 40 balles + 1 bon-cadeau fitting 1h (le jeudi uniquement et sur réservation).

Et pour vos loisirs à GOLF UP :

- Si réservation au CLOS des OLIVIERS**** : -10%.
- Cours de golf collectifs – tous niveaux : 15 €/heure/pers pour un groupe de 5 personnes minimum. - Cours de golf individuel : 80 €/50min (au lieu de 90€).

Je vous laisse découvrir notre brochure pour plus d'informations sur GOLF UP, et vous dit à bientôt,

Robert Roussille,
Président de GOLF UP.



VII Présentation générale

Sous réserve des consignes gouvernementales et fédérales en matière d'organisation d'événements sportifs, les 15^{èmes} Championnats de France de Golf des Sapeurs-Pompiers et personnels des SDIS auront lieu du **jeudi 12 mai 2022 au samedi 14 mai 2022**, dans le département du Var (83).

Les conditions d'accès aux golfs et à leurs compétitions seront strictement conformes à toutes les obligations en vigueur pour l'accès aux lieux publics durant la période des CDF.

Le golf de SAINTE MAXIME

Entre mer, garrigue sauvage et forêts de chênes-lièges, le **golf de Sainte-Maxime** vous offre l'une des plus belles **vues de la baie de Saint-Tropez**. Au détour d'une merveilleuse **promenade dans la garrigue aux senteurs provençales**, le **Golf Sainte-Maxime** vous séduira.

Ouvert depuis 1991, ce parcours de golf a été dessiné par les architectes **Peter et Don Harradine** qui ont dans un premier temps ouvert 9 trous sur un ancien parcours militaire. Ils ont décidé ensuite de faire les 9 derniers trous.



Le parcours, plutôt technique, déploie ses **18 trous sur 65 hectares** vallonnés dominant la **Côte d'Azur et l'arrière-pays varois**.

Départs aériens, dévers et plans d'eau se succèdent pendant les 9 premiers trous qui descendent vers Sainte Maxime pour remonter ensuite sur le club house.



Les 9 derniers trous s'étendent sur un plateau d'où les joueurs peuvent admirer le panorama des massifs des Maures et de l'Estérel.



Golf Bluegreen de Sainte-Maxime

Route du Débarquement

83120 Sainte-Maxime

Tel. : 04 94 55 02 02



Le golf de BEAUVALLON

Situé à **Grimaud**, à 3 kms de Sainte Maxime et à environ 10 kms de Saint-Tropez, le **Golf club de Beauvallon** déploie ses greens et fairways sur **40 hectares**. Il vous propose un **parcours 18 trous** varié, naturel et remarquablement entretenu, qui vous promet des parties hautes en technicité et en plaisir.

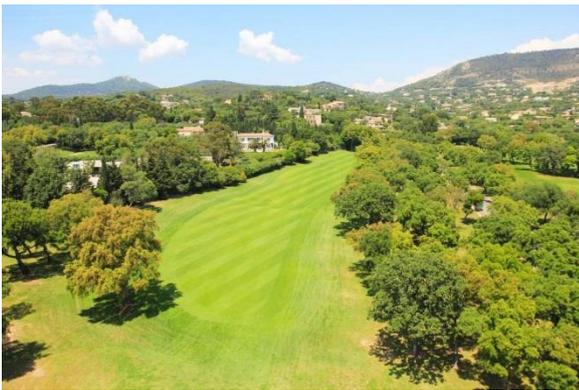


Entre **mer** et **collines**, vous apprécierez les magnifiques vues panoramiques ouvertes sur l'ensemble du **golfe de Saint-Tropez**. Le parcours est bordé de magnifiques villas, de fairways bordés de chênes, et de petits greens très rapides.





Le Golf club de Beauvallon fait le bonheur des golfeurs de passage car c'est un parcours qui se joue à pieds, sans voiturette tout en représentant un challenge technique dans un cadre majestueux.



Le golf ne disposant pas de practice mais uniquement un filet de coup d'essai au départ du trou n°1 et d'un putting green, les joueurs auront la possibilité de s'échauffer sur le site de Golf Up situé à 5 mn en véhicule.

Golf de Beauvallon
Boulevard des Collines
83310 Grimaud

Tel. : 04 94 96 16 98



Golf Up

Situé à 10 kms de **Saint-Tropez**, Golf Up est un golf ludique ouvert à tous sur la commune de **Grimaud**. GOLF UP comprend un parcours Pitch & Putt de 9 trous, une académie animée par des professeurs qualifiés et une zone d'entraînement dernier-cri considérée comme la plus moderne du Var. Porté par l'innovation et la convivialité, GOLF UP est le **premier golf d'Europe à être entièrement conçu en gazon synthétique**. Ses 7 hectares proposent une expérience ultra-connectée (écrans tactiles TopTracer, robots ramasseurs de balles, machine à balles connectée, radar Trackman...).



Spécialement dessiné pour les débutants et golfeurs aguerris, le parcours Pitch & Putt permet une approche ludique et complète du golf. En 1h-1h15 de temps de jeu, vous exercerez votre petit et long jeu en franchissant des obstacles (bunkers, passages d'eau), et en tentant de jouer en 3 coups chacun des 9 trous.

Le **parcours est homologué par la Fédération Française de Golf (FFG)**, ce qui permet de vous classer ou d'améliorer votre index jusqu'à 26.5.





Au-delà du challenge, vous évoluerez dans un **cadre enchanteur typiquement méditerranéen**... un vrai moment de détente à partager **entre amis ou en famille**.



Vous pourrez découvrir à la fin du dossier un plaquette sur Golf Up si vous voulez en savoir plus sur cette structure.

Golf Up
 39 Carraire d'Aïgo Puto, route des Blaquières
 83310 Grimaud Tel. : 04 94 43 08 08



VIII Hébergement

Le site de compétition étant au bord de la mer, la région offre une grande capacité d'hébergements de toutes natures.

Nous vous conseillons entre autres le camping du domaine des Naïades 4 étoiles, le camping les prairies de la mer 5 étoiles et le camping Holyday Marina 5 étoiles également. Tous sont proches des 2 golfs et offrent des prestations de qualité. Des accords commerciaux sont en cours de négociation, et nous ne manquerons pas de revenir vers vous. Cette liste n'est pas exhaustive, et il existe une offre variée d'hébergement dans un secteur de 30km.

Enfin Golf Up proposent une offre d'hébergement de qualité avec une réduction de 10%.

Hébergement : LE CLOS des OLIVIERS

- 9 appartements selon la disponibilité : 1 studio 75€/nuit (jusqu'à 2 pers max) + 5 appartements F2 150€/nuit (jusqu'à 4 pers max) + 2 appartements F3 225€/nuit (jusqu'à 6 pers max) + 1 appartement F4 300€/nuit (jusqu'à 8 pers max)
- Petit déjeuner : 12€/pers
- Si réservation en direct au CLOS des OLIVIERS : -10% accordé.
- Infos : <https://leclodesoliviersgrimaud.fr/>



IX Déroulement de la compétition

MERCREDI 11 MAI OU JEUDI 12 MAI

Parcours de reconnaissance ou de découverte :

Les joueurs désirant effectuer un parcours de reconnaissance ou de découverte devront réserver directement leur Green fee à l'accueil du golf concerné en précisant être inscrits aux championnats de France SP, la liste des joueurs étant fournie par l'ANGSP.

Les tarifs des Green fees ont été négociés :

Golf de SAINTE-MAXIME : Reconnaissance gratuite le 12 mai de 11h à 14h sur réservation. Et 50% sur les autres horaires.

Tel : 04 94 55 02 02

Golf de BEAUVALLON : Tarif 60€

Tel : 04 94 96 16 98

JEUDI 12 MAI

A partir de 12h00 Accueil des participants sur le site de GOLF UP (39, carraire d'Aïgo Puto route des Blaquières – 83310 Grimaud), où vous attendent des animations golfigues.

18h00 à 19h00 Réunion obligatoire des capitaines d'équipes en salle de réunion au-dessus du restaurant du Golf de Golf Up*

19h00 à 20h00 Assemblée générale de l'ANGSP dans la même salle*

20h30 Apéritif et dîner d'accueil sur la terrasse du restaurant du golf* de Golf Up



VENDREDI 13 MAI :

Compétiteurs et compétitrices :

08h00 à 13h00 Parcours de **Sainte-Maxime** pour la 1^{ère} série, la 2^{ème} série et les séniors, par équipes de 3 toutes les 10 minutes. Les paniers repas sont distribués au départ ou sur le parcours.

08h00 à 13h00 Parcours de **Beuvallon** pour la 3^{ème} série et les accompagnants, par équipes de 3 toutes les 10 minutes. Les paniers repas sont distribués au départ ou sur le parcours.

PRACTICE OFFERT AU GOLF DE SAINTE-MAXIME ET CHEZ GOLF UP

19h00 Apéritif des régions au domaine de Bertaud Bellieu situé au 635 RD61 Route de Ramatuelle, 83580 Gassin. Une remorque frigorifique sera mise à disposition des délégations*

20h00 Affichage des résultats de la 1^{ère} journée chez Golf Up

SAMEDI 14 MAI :

Compétiteurs et compétitrices :

08h00 à 13h00 Parcours de **Beuvallon** pour la 1^{ère} série, la 2^{ème} série et les séniors, par équipes de 3 toutes les 10 minutes. Les paniers repas sont distribués au départ ou sur le parcours.

08h00 à 13h00 Parcours de **Sainte-Maxime** pour la 3^{ème} série et les accompagnants, par équipes de 3 toutes les 10 minutes. Les paniers repas sont distribués au départ ou sur le parcours.

PRACTICE OFFERT AU GOLF DE SAINTE-MAXIME ET CHEZ GOLF UP

19h30 Palmarès et remise des récompenses à l'établissement Le Saint-Barth (61 Av. Général Touzet du Vigier, 83120 Sainte-Maxime)*

20h30 Diner de Gala*

*** Selon les consignes sanitaires gouvernementales et dans le respect des gestes barrières et de la distanciation sociale.**

Séries



4 séries hommes :

1^{ère} Série : Index jusqu'à 14,4 inclus

2^{ème} Série : Index de 14,5 à 24,4

3^{ème} Série : Index de 24,5 à 54 (index ramenés à 36)

Seniors : Index de 0 à 54 (avoir 50 ans au premier jour de la compétition)

3 séries dames :

1^{ère} Série : Index jusqu'à 18,4 inclus

2^{ème} Série : Index de 18,5 à 54 (index ramenés à 36)

Seniors : Index de 0 à 54 (avoir 50 ans au premier jour de la compétition)

Le championnat donne l'occasion de sacrer 2 femmes et 3 hommes « Champion de France » dans leur série respective, 2 champions de France Séniors (femmes et hommes) et une équipe Championne de France (voir règlement en annexe).

Le résultat des championnats de France de l'année en cours permet d'établir la liste d'une sélection nationale, afin de représenter l'ANGSP lors des opens internationaux pour l'année suivante, sous réserve d'être à jour de sa licence, de son certificat médical d'aptitude et de son adhésion à l'ANGSP.

Accompagnants non joueurs

L'organisation ne prévoit pas d'activités ou de visites pour les accompagnants non joueurs.

Néanmoins, la situation exceptionnelle des golfs au cœur du golfe de Saint-Tropez offre la possibilité de découvrir une véritable destination touristique regroupant 12 villages provençaux et stations balnéaires.

Vous pourrez ainsi, entre autres, flâner sur les bords des canaux de la cité lacustre de Port Grimaud, découvrir la plus belle vue du Golfe depuis le village de Gassin, parcourir les ruelles mythiques de Saint-Tropez en dégustant une glace Barbarac, ou encore fouler le sable de la célèbre plage de Pampelonne longue de 4,5 kms.

Vous aurez également la possibilité de visiter le musée du cinéma se trouvant dans la célèbre gendarmerie de Saint-Tropez ou celui de la Marine au cœur de la citadelle de cette même cité du Bailli. Et pourquoi pas s'offrir une escapade au Domaine du Rayol Canadel, jardin des Méditerranées sur 20 ha face aux îles d'or, ou encore visiter un des nombreux domaines viticoles et déguster de bons produits locaux ?

Autant de possibilités qui vous sont offertes. Libre à vous de décider...



Plus d'informations sur : www.golfe-saint-tropez-information.com



X Tarifs

Adhésion ANGSP obligatoire : 30,00 € +

Prestations Joueurs : 220,00 €

- Cocktail d'accueil + repas
- Cadeaux de bienvenue
- 2 Green fees
- Open Practice vendredi et samedi
- 2 paniers repas
- Cocktail + Dîner de clôture

Prestations accompagnants non joueurs : 120,00 €

- Cocktail d'accueil + repas
- 2 paniers repas
- Cocktail + Dîner de clôture

XII Contacts



➤ **Comité d'Organisation :**

- Fabien Demarquette 06.74.72.83.32 fabdmq@gmail.com
- Julien Grossir 06.75.72.16.33 julien.grossir@gmail.com

➤ **Dossier d'Inscription :** Christophe Morandin

- **Gestion sportive :** Régis Serra
Alain Cousin
Ludovic Meunier

XIII Fiche d'inscription

Se référer au formulaire d'inscription diffusé par mail par l'ANGSP



SDIS :	<input type="text"/>	Téléphone portable :	<input type="text"/>
Nom :	<input type="text"/>	Date naissance :	<input type="text"/>
Prénom :	<input type="text"/>	Statut (SP,PATS,ACC)	<input type="text"/>
Adresse :	<input type="text"/>	Index :	<input type="text"/>
	<input type="text"/>	N° licence :	<input type="text"/>
E-mail :	<input type="text"/>	Championnat Sénior *	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Taille polo:	<input type="text"/>	Nom du capitaine de votre équipe :	<input type="text"/>

*Championnat sénior : réservé aux SP de plus de 50 ans souhaitant exclusivement concourir au championnat sénior

classement en brut + net

Formule Joueur 250 € (Adhésion ANGSP comprise)

organisation

- Adhésion ANGSP, Cocktail et repas d'accueil, Lot de bienvenue,
2 greens-fees , Open practice, 2 repas buffet ou paniers repas, cocktail et dîner de clôture

Formule accompagnant non joueur 120 €

organisation

- Cocktail et repas d'accueil, 2 repas buffet ou paniers repas, cocktail et dîner de clôture

Récapitulatif règlement réalisé

organisation

A. Adhésion 2022 à l'ANGSP + Acompte
(1chèque de 130 € à l'ordre de l'ANGSP)
au plus tard le 31/01/2022

n° chèque

€

B. Règlement total de l'inscription
(1chèque à l'ordre de l'ANGSP)
Règlement au plus tard le 15/03/2022

n° chèque

€

€

€

Fiche Mr MORANDIN Christophe

Règlement à CDF 2020

15 rue de Pons

Renvoyer 47500 FUMEL

Au plus tard le 31 Janvier 2022

Fait à

Le

Signature



XV Règlement du Championnat de France de Golf

SOMMAIRE

1. DÉROULEMENT GENERAL ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

- 1.1 - Conditions de participation
- 1.2 - Pièces d'identité acceptées
- 1.3 - Règlements applicables
- 1.4 - Comité de l'épreuve
- 1.5 - Tableau officiel
- 1.6 - Réunion des Capitaines

2. FORME DE JEU ET RÈGLEMENT

- 2.1 - Forme de jeu
- 2.2 - Séries
- 2.3 - Marques de départ
- 2.4 - Heures de départ
- 2.5 - Résultats
- 2.6 - Classement individuel
- 2.7 - Classement par équipe
- 2.8 - Egalité
- 2.9 - Trophée Sénior homme et Femme

3. ORGANISATION DES ÉPREUVES

- 3.1 - Prix
- 3.2 - Entraînement
- 3.3 - Arbitrage
- 3.4 - Recording
- 3.6 - Voiturettes
- 3.7 - Cadets et accompagnateurs

4. INSCRIPTIONS

5. ANNEXES

- 5.1- Règlement de l'épreuve des accompagnants



1. DÉROULEMENT GÉNÉRAL ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le championnat de France de golf des Sapeurs-Pompiers et des personnels des SDIS est une compétition qui a lieu sous le parrainage de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France.

Il se déroule sur 2 jours et permet de désigner 1 champion de France des Sapeurs-Pompiers et personnels des SDIS (hommes et femmes) par série, un champion de France Sénior Femme et Sénior Homme, et une équipe championne de France par équipe. L'organisation se réserve le droit de limiter le nombre de joueurs suivant les capacités d'accueil du golf.

1.1 - Conditions de participation

Pour participer, les joueurs doivent :

- Être adhérents et à jour de leur cotisation à l'association nationale de golf des Sapeurs-Pompiers (ANGSP) ;
- Être adhérents à la FNSPF en qualité de membre actif ou associé ;
- Être adhérents à l'UDSP de leur département en qualité de membre actif ou associé ;
- Être adhérents à l'URSP de leur région en qualité de membre actif ou associé.

On entend par adhérent les membres à jour de leur cotisation.

Les **membres actifs** sont les Sapeurs-Pompiers volontaires, professionnels, les personnels des SDIS, des unions départementales, régionales et de la Fédération et sur invitation, les militaires (BSPP, BMPM, UIISC) et les Sapeurs-Pompiers de Monaco, en activité.

Les **membres associés** sont les JSP, les anciens Sapeurs-Pompiers, les Sapeurs-Pompiers ayant spécifiquement en charge les services d'incendie et de secours dans les entreprises et les services publics.

De plus, les joueurs doivent :

- Être titulaires de la licence de golf délivrée par la Fédération Française de Golf (FFG) de l'année en cours ;
- Être à jour du certificat médical de non contre-indication à la pratique de golf délivré par un médecin de leur choix et enregistré sur Fléole ;
- Répondre aux exigences des règles du statut amateur ;
- Fournir une autorisation parentale pour les mineurs.

Les accompagnants peuvent également participer à la compétition, sous réserve des places disponibles. Ils doivent réunir les mêmes conditions de participation, hormis l'obligation d'être adhérents à la FNSPF, à une URSP ou une UDSP.

Seuls peuvent concourir pour les titres de champions de France, les membres actifs et les Sapeurs-Pompiers militaires (BSPP, BMPM, UIISC), les JSP et les anciens Sapeurs-Pompiers.

1.2 – Pièces d'identité acceptées

Seules les pièces d'identité suivantes sont acceptées lors des contrôles préalables à la compétition :

- Carte nationale d'identité ;
- Passeport ;



- Permis de conduire ;
- License FFSE (Fédération Française du Sport d'Entreprise) portant la mention UDSP ;
- Carte fédérale (FNSPF) en cours de validité.

1.3 – Règlements applicables

Les règles édictées par la Fédération Française de Golf et notamment celles régissant les épreuves fédérales sont applicables et notamment :

- Respect de l'étiquette ;
- Comportement correct ;
- Tenue vestimentaire adaptée.

L'index pris en compte est celui détenu le jour où les départs seront réalisés.

1.4 – Comité de l'épreuve

Un comité de l'épreuve est constitué pour la durée de la compétition, il est composé des personnes suivantes :

- Un ou des représentants de l'ANGSP ;
- Un représentant du club de golf organisateur ;
- Un arbitre fédéral ou de ligue ;
- Un ou des représentants du comité d'organisation de la manifestation.

Tous les litiges doivent lui être soumis et ses décisions sont sans appel. Seul l'arbitre est autorisé à donner une décision sur les règles.

1.5 – Tableau officiel

L'ensemble du règlement de la compétition est affiché sur un panneau d'affichage à l'hôtel et à proximité du club house. Seules les informations figurant au tableau sont à prendre en compte.

1.6 - Réunion des capitaines

La réunion des capitaines se tient la veille du 1^{er} tour de l'épreuve, sauf indication contraire. Lors de cette réunion, la fiche de composition de son équipe lui est communiquée afin d'être contresignée.

La présence du capitaine ou d'un représentant de chaque équipe est obligatoire au bon déroulement de la compétition.

2. FORME DE JEU ET REGLEMENT

2.1 – Forme de jeu

Il s'agit d'une compétition sur 2 tours. La compétition peut se dérouler sur 2 parcours.

- Strokeplay sur 36 trous, 18 trous par jour pour les 1^{ères} séries ;
- Stableford sur 36 trous, 18 trous par jour pour les autres séries.



Pour le 1^{er} tour, l'ordre de départ est celui déterminé par les index des joueurs.

Pour le 2^{ème} tour, l'ordre de départ est déterminé dans l'ordre inverse du classement du 1^{er} tour, par série dans l'ordre des séries suivant :

- Seniors ;
- 2^{ème} série ;
- 1^{ère} série ;
- 3^{ème} série.

2.2 - Séries

3 séries hommes et 2 séries femmes, une série Sénior Féminine et une série Sénior masculin sont constituées.

Les séries sont constituées et arrêtées par le comité de l'épreuve, selon le nombre de joueurs et selon la difficulté des parcours.

Les index supérieurs sont ramenés à 36.

2.3 – Marques de départ

- Marques blanches pour la 1^{ère} série hommes ;
- Marques jaunes pour les autres séries hommes, sénior compris ;
- Marques bleues pour la 1^{ère} série femmes ;
- Marques rouges pour les autres séries femmes, sénior compris.

2.4 – Heures de départ

Les heures de départ sont déterminées la veille de chaque tour et affichées sur le tableau officiel et en tout lieu déterminé par le comité d'organisation.

Les joueurs doivent se présenter au starter 10 minutes avant l'heure de départ prévue.

2.5 - Résultats

Les résultats du 1^{er} tour sont affichés le soir à l'issue du 1^{er} tour (classement individuel et classement provisoire par équipe).

Les résultats du championnat sont proclamés le soir du 2^{ème} tour.

Les résultats de la 1^{ère} série sont donnés en :

- Strokeplay brut
- Strokeplay net
- Stableford brut (classement par équipe)
- Stableford net (classement par équipe)

Les résultats des autres séries sont donnés en :



- Stableford brut
- Stableford net

2.6 – Classement individuel

Cette compétition permet d'attribuer le titre de **champion de France hommes et femmes** au meilleur score brut des 2 tours par série. Sont ainsi attribués les titres suivants :

- Champion de France 1^{ère} série homme
- Champion de France 2^{ème} série homme
- Champion de France 3^{ème} série homme
- Champion de France Sénior homme

- Championne de France 1^{ère} série femme
- Championne de France 2^{ème} série femme
- Championne de France Sénior femme

2.7 – Classement par équipe

Un classement par équipe est effectué.

Une équipe est constituée au minimum de 3 joueurs de la même UD ou de la même unité. Le nombre de joueurs n'est pas limité.

Chaque UD ou unité militaire ne peut constituer qu'une seule équipe.

Dans la mesure où une UD ou unité ne présente qu'un ou deux joueurs, celle-ci pourra s'associer à une autre équipe si elles sont limitrophes géographiquement

Le classement est fait par l'addition des scores en brut et en net de chaque joueur, seront pris en compte les 3 meilleurs scores (toutes séries confondues) sur les 2 tours de 3 joueurs différents. Le classement en Brut permet de décerner le titre de **champion de France par équipe**.

Le classement en Net déterminera la meilleure progression

L'équipe déclarée vainqueur est l'équipe totalisant le plus de points. Un classement provisoire sera effectué le soir du 1^{er} tour.

2.8 – Egalité

En cas d'égalité dans l'épreuve individuelle, le départage se fait en play-off en mort soudaine pour la 1^{ère} série.

Pour les autres séries, le départage se fait selon la règle ci-dessous :

Soit sur les 18, 9, 6, 3 et le dernier trou, il faut alors comparer les 18, 9, 6, 3 et le dernier trou. Si l'égalité subsiste, il faut comparer les scores trou par trou en remontant.

En cas d'égalité dans le classement par équipe, il est pris en compte la meilleure carte en brut, puis la 1^{ère} carte en net, puis la 2^{ème} carte en net.



2.9 – Trophée Sénior

- Un trophée sénior homme est mis en place. Il porte le nom de « **Trophée René ISAKOVITCH*** ».

Les joueurs ayant 50 ans* le premier jour de l'épreuve, peuvent participer à leur demande, au trophée sénior. Le trophée sénior est attribué au joueur ayant le meilleur score en Brut à l'issue des 2 tours.

- Un trophée sénior femme est mis en place.

Les joueuses ayant 50 ans* le premier jour de l'épreuve, peuvent participer à leur demande, au trophée sénior. Le trophée sénior est attribué à la joueuse ayant le meilleur score ayant le meilleur score en Brut à l'issue des 2 tours.

La joueuse ou le joueur qui participe au trophée sénior ne pourra prétendre être classé(e) dans les autres séries

3. ORGANISATION DES EPREUVES

3.1 – Prix

Les prix suivants sont attribués :

- 3 prix en brut et en net pour toutes les séries

(*sous réserve de modification de la ffgolf)

Un prix par équipe en Brut et en Net sont attribués.

Les prix bruts priment les prix nets. Un même joueur ne peut recevoir plus d'un prix.

Des prix au tirage au sort pourront être attribués. En cas d'absence du gagnant lors du tirage au sort, son gain est remis en jeu.

Selon le nombre de joueurs inscrits, le nombre de prix peut être modifié par le comité d'organisation.

3.2 - Entraînement

Il est interdit de s'entraîner entre les 2 tours sur le terrain de la compétition restant à jouer.

3.3 - Arbitrage

Un arbitre officiel pour la durée de l'épreuve est désigné par la Commission Sportive de la Ligue de golf et fait partie du comité de l'épreuve.

3.4 - Recording

Afin d'éviter tout litige, tous les joueurs de chaque groupe doivent se présenter ensemble au recording et ce dès la fin du dernier trou. Les joueurs sont invités à attendre que leur carte ait été vérifiée. La carte sera considérée comme rendue lorsque la carte est signée et que le joueur quitte le recording.



3.6 - Voiturettes

L'utilisation des voiturettes n'est pas autorisée pour la compétition sauf si le joueur ou la joueuse possède un certificat médical d'un médecin fédéral de la FFG.

3.7 – Cadets et accompagnateurs

L'utilisation d'un cadet est autorisée pour la compétition. Les cadets doivent répondre aux règles du statut amateur.

4. INSCRIPTIONS

Les droits d'inscription doivent être réglés au plus tard à la date de clôture des inscriptions de l'épreuve.

Les chèques sont libellés à l'ordre de l'ANGSP.

Les inscriptions doivent se faire sur les imprimés fournis par le comité d'organisation et envoyées à l'adresse indiquée sur le formulaire d'inscription.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

5. ANNEXES

5.1 – Règlement de l'épreuve des accompagnants

Le comité d'organisation organise une compétition en parallèle du championnat de France des Sapeurs-Pompiers, sous réserve des places disponibles.

Conditions de participation

Les accompagnants doivent :

- Être titulaires de la licence de golf délivrée par la Fédération Française de Golf (FFG) de l'année en cours
- Être à jour du certificat médical de non contre-indication à la pratique de golf délivré par un médecin de leur choix et enregistré sur Fléole
- Fournir une autorisation parentale pour les mineurs
- Être adhérents à l'ANGSP

Forme de jeu-Séries

- Il s'agit d'une compétition sur 2 tours en stabelford.

Résultats

Les prix suivants sont attribués :

- 1 prix brut messieurs et dames (stabelford brut)
- 3 prix nets mixtes (stabelford net)



XVI Moyens de communication de votre association

La communication avec nos membres est un axe qui a progressé, mais qui demande à continuer, grâce à vous qui nous faites parvenir vos manifestations, compte-rendu, photos, etc. : Site internet : www.angsp.org



Il peut vous permettre, outre de trouver les réponses à vos questions, de mettre en avant vos sections en partageant vos photos, éventuellement une rubrique bonnes affaires pour vous permettre de vous séparer de clubs récalcitrants.

Un rappel sur les champions de France et les résultats,

Les évènements à venir vous permettront de faire connaître au plus grand nombre les manifestations que vous organisez,

N'hésitez pas à proposer des rubriques,

Vous verrez que pour visualiser les photos, vidéos et quelques autres rubriques, il vous faudra être membre du site, ceci afin de préserver notre droit à l'image.

2019 : 3141 visites

2020 : 1609 visites

Important :

A partir de cette année, nous vous proposons de pouvoir régler par carte bancaire via la plateforme HelloAsso. Vous trouverez sur le site de l'ANGSP l'accès au paiement sécurisé. HelloAsso vous propose de leur verser une contribution pour leur permettre d'aider les associations gratuitement, vous pouvez décocher votre participation avant de payer. Bien évidemment, le règlement par chèque est toujours possible et la procédure reste inchangée.



XVII Dossier de presse Golf Up

Cliquez sur la photo pour ouvrir le document.



GOLF UP
À 10KM DE SAINT-TROPEZ

UNE
ÉTAPE
GOLFIQUE,
UNE
EXPÉRIENCE
UNIQUE

GOLF
RESTAURANT
LOCATION DE SALLES
HÉBERGEMENT****
PRO-SHOP
CIRCUIT TOURISTIQUE

 Grimaud
Golfe de Saint-Tropez,
France

